

Retour d'expérience des intempéries du 2 octobre 2020

Table des matières

AVANT-PROPOS	2
LA PHASE D'ALERTE ET DE PREPARATION :	3
L'alerte des communes	3
L'alerte des populations	3
LA GESTION DE LA CRISE :	6
Les liens avec les organismes de gestion de crise pendant et après la crise	6
La gestion de la crise au niveau communal	7
Les problèmes de communication pendant et après la crise	8
LA GESTION POST-INTEMPERIE	9
Le recensement des dommages	9
L'enclavement des communes d'Alpes d'Azur	15
SOLIDARITE :	16
PROPOSITION D'AMELIORATIONS :	17
Relai des alertes	17
Communication de crise et de post-crise	17
Améliorer la gestion des crises	18
Rôle de la CC Alpes d'Azur dans la gestion de crise et de l'après-crise	18



AVANT-PROPOS

Le retour d'expérience (Retex) suivant se base sur un entretien individuel de chaque commune sinistrée à la suite de la tempête Alex du 02 octobre 2020. Ces communes ont été rencontrées entre le 14 et le 16 octobre 2020.

De plus, un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des communes d'Alpes d'Azur. Ce questionnaire vise à alimenter le Retex sur la gestion de la crise et de l'après-crise. Il vise également à capitaliser les réflexions et les améliorations possibles afin que le territoire soit mieux préparé aux crises. Sur les 34 communes d'Alpes d'Azur, 21 y ont répondu, la moitié d'entre elles ont été impactées par la tempête Alex.

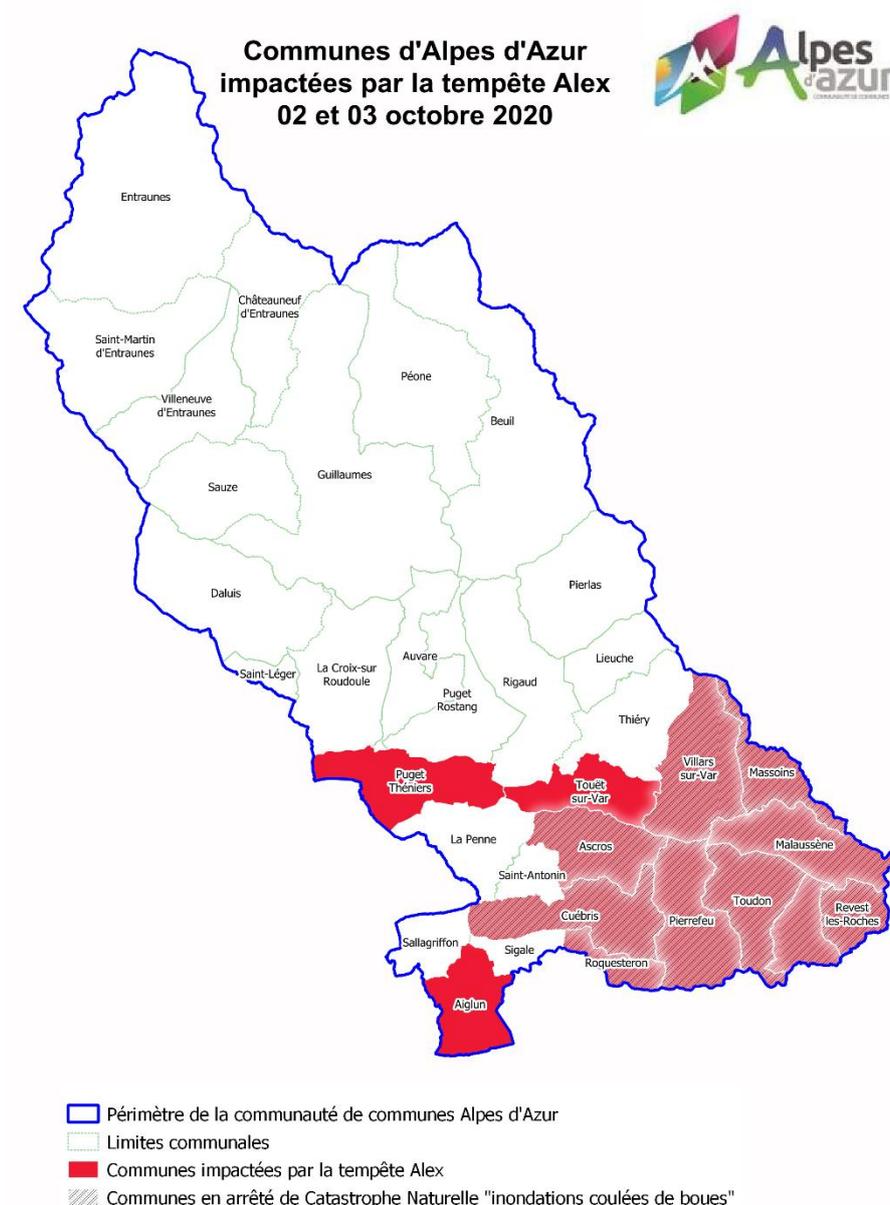


Figure 1 - Communes d'Alpes d'Azur impactées par la tempête Alex

LA PHASE D'ALERTE ET DE PREPARATION :

L'alerte des communes

J'É PENSE QUE SEULES LES ALERTES GRAVES DEVRAIENT ÊTRE SIGNALÉES ,CAR NOUS RECEVONS A MON AVIS TROP D'ALERTE
NON
Nous recevons beaucoup trop de messages d'alerte et il est difficile de déterminer lorsqu'il y a vraiment un danger imminent.
Information de la préfecture relativement précise sur les risques inondation.
Simple commentaire: Cet épisode climatique fut tellement inattendu qu'il nous a surpris par sa violence et sa force, à tel point que résignés, nous avons trouvé tout naturel de faire un état des lieux et de nous enquêter des dispositions à prendre dans l'urgence.
Il serait bon de ne pas recevoir systématiquement des alertes pour des phénomènes de moindre importance

La Préfecture a informé les communes des Alpes-Maritimes qu'une intempérie arrivait par le dispositif Viappel : envoi d'un SMS succinct, doublé d'un mail descriptif a des contacts (trois maximum) identifiés au préalable.

A ce titre, la Préfecture a réalisé 2 envois le jeudi 01.10 ; 4 envois le vendredi 02.10 ; 2 envois le samedi 03.10 ; et 1 envoi le lundi 05.10. Toutes les communes de la communauté de communes ont bien reçu les alertes Viappel. Néanmoins, certains élus regrettent le fait de recevoir trop d'alertes de la Préfecture et proposent de revoir les catégories d'alerte et de ne recevoir que les alertes importantes.

En parallèle, le SMIAGE Maralpin a déployé un service d'assistance à la gestion des risques hydrométéorologiques à destination des communes, PREDICT Services. Ce service d'assistance permet de territorialiser et de préciser davantage l'intensité des phénomènes annoncés. Dans les journées du vendredi 2 octobre et du samedi 3 octobre, plusieurs courriels ont été envoyés par ces deux structures. Les communes identifiées comme prioritaires ont également reçu un appel téléphonique de PREDICT. 90% des communes ont bien reçu le mail de PREDICT Services et 10 communes ont également été contactées par téléphone.

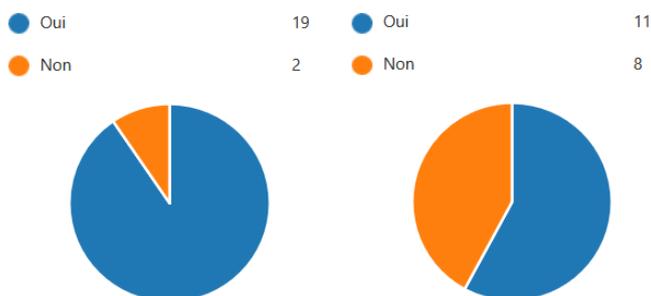


Figure 2 - A gauche : le nombre de commune ayant reçu une alerte mail de PREDICT ; à droite : le nombre de communes ayant reçues une alerte téléphonique de PREDICT

L'alerte des populations

Les alertes reçues en mairie par la Préfecture et le SMIAGE peuvent être relayées par la commune auprès de ses administrés. Les supports d'alerte aux populations sont à la discrétion de chaque commune. Tout support de communication est bon. Afin de diffuser cette alerte le plus largement possible, il est conseillé de multiplier les outils de diffusion.

La vigilance rouge « pluie-inondation » a été émise par la Préfecture le vendredi 02.10 à 8h pour l'ensemble des Alpes-Maritimes. Près de 75% des communes d'Alpes d'Azur ont relayé cette vigilance à leurs administrés, selon différents moyens.

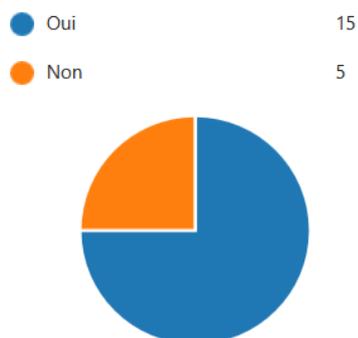


Figure 3 - Nombre de communes ayant relayé la vigilance rouge auprès de leurs administrés

Les appels téléphoniques, notamment pour les personnes fragiles ou isolées ont été le moyen de communication le plus utilisé, suivi de courriels d'information, de l'envoi de SMS et d'affichage papier.

Selon les élus, au vu des messages véhiculés par la Préfecture, de la vigilance rouge et des règles de sécurité à respecter, il était important de transmettre ces informations à leur population.

Courriel des administrés	4
Site internet de la mairie	1
Facebook de la mairie	2
SMS de la mairie	3
Appel téléphonique	6
Panneaux lumineux	1
Dispositif d'alerte de masse (GEDICOM)	1
Application Panneau Pocket	1
Affichage papier	3
Porte à porte	2

Figure 4 - Moyens d'alerte à la population utilisés

Les 5 communes qui n'ont pas transmis l'alerte ne l'ont pas fait :

- car ne se sentait que peu concerné géographiquement par la tempête
- n'avait pas de moyens de communication pour transmettre les informations

A noter que le SMIAGE a déployé gratuitement un dispositif d'alerte en masse des populations auprès des communes volontaires de son périmètre, qui permet l'envoi de SMS, appels vocaux et mails à l'ensemble des administrés d'une commune. Sur le territoire Alpes d'Azur, 12 communes ont mis en place ce dispositif. Seule 1 d'entre elles, Puget-

Localement les prévisions sur ma commune n'étaient pas très alarmantes. J'e n'ai pas d'habitation directement menacée par les crues. J'ai moi-même réalisé plusieurs tournées de surveillance.

Plus de réseaux et lignes téléphoniques, plus d'électricité plus de routes

Nous avons pas de système encore mis en place

pas de moyen de communication multi support a disposition

Pas de moyen de relais . Information largement distribuée par les médias.

Théniers l'a utilisé pour diffuser la vigilance rouge météorologique le vendredi 02/10. Au total, un peu moins de 700 administrés ont été prévenus de la vigilance rouge. Puget-Théniers n'a pas pu réaliser un 2^e envoi car les communications étaient déjà coupées.

Ces alertes à la population ont été largement suivies par les administrés puisque 90 % d'entre eux ont suivi les consignes de sécurité.

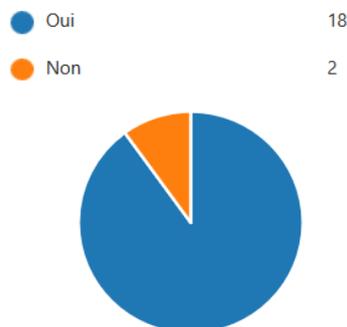


Figure 5 - Part de la population ayant suivi les consignes de sécurité transmises par la Préfecture et relayées par les mairies

Néanmoins, certaines communes ont regretté que les routes n'aient pas été fermées plus tôt afin d'éviter un nombre important de naufragés de la route, comme ce fut le cas dans la soirée et la nuit du 2 au 3 octobre. Selon les élus, la gendarmerie de Roquesteron a été appelée en renfort sur le territoire du Moyen-Var afin de couper la circulation dans le Cians. Il n'y avait plus de gendarmes présents sur l'Estéron alors que le nombre de naufragés de la route atteint près de 70 personnes sur le territoire.

Afin d'améliorer l'information préventive des habitants et de faire leur comportement en cas d'intempéries, les élus proposent :

- une information préventive avec une plus grande précision géographique qu'à l'échelle départementale
- sensibiliser les populations sur la nécessité d'avoir un kit de crise, proscrire les déplacements autant que possible
- multiplier les messages en amont des intempéries par les SMS, les sites internet et autres applications (Panneau Pocket par exemple)

LA GESTION DE LA CRISE :

Les liens avec les organismes de gestion de crise pendant et après la crise

Au plus fort de la crise, les communications étaient coupées en partie ou en totalité sur la plupart des communes, rendant le lien avec autres structures de crise, ténu voire existant. En partie à cause de ces coupures ainsi que routes impraticables, certaines communes ont eu le sentiment d'être totalement isolées voire abandonnées par les pouvoirs publics. Néanmoins, la majorité d'entre elles ont toujours réussi à maintenir le lien avec la gendarmerie, les centres d'interventions et de secours locaux ainsi que les agents du département (SDA, Force 06, SMIAGE). Certains élus ont souligné la présence constante du cabinet du Président du Département, pendant et après la crise.

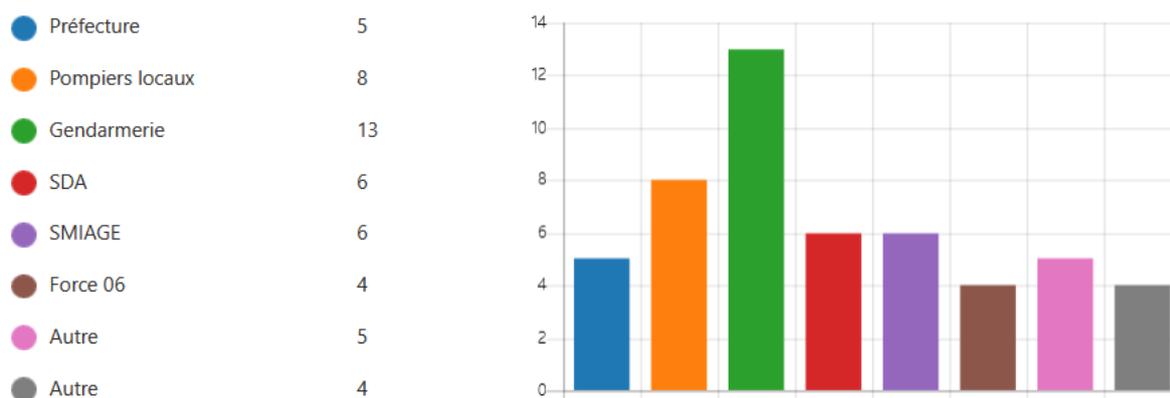


Figure 6 - Le lien avec les autres structures pendant la tempête Alex

le Département a été très présent par téléphone pour évaluer la situation journalière.
RAS
Je n'ai eu aucun contact dans les 4 premiers jours du fait de l'absence de communications.
les communes environnantes
ENTREPRISES LOCALES
Armée, entreprises extérieures
Sous préfecture de Grasse très réactive
GENDARMERIE DE PUGET THENIERS
DDTM
Régie des eaux : gestionnaires de la STEP

Pendant la crise, le lien avec la Préfecture a été pratiquement inexistant notamment à cause de la coupure des communications. Néanmoins, aux lendemains de la tempête, quelques prises de contacts ont été effectuées pour le recensement des besoins.

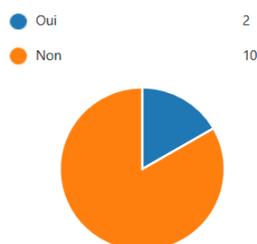


Figure 7 - Prise de contact avec la Préfecture pour le recensement des besoins

Il est à noter également qu'un groupe WhatsApp a été mis en place par le groupement de gendarmerie de Puget-Théniers, regroupant 60 communes des environs. Le lien via WhatsApp a toujours tenu, tant qu'internet fonctionnait. Certaines communes sont passées par ce réseau pour proposer une aide ou au contraire un besoin. Néanmoins, une problématique a été rencontrée : la gendarmerie n'était pas présente dans l'Estéron, ayant été affectée à la vallée du Var pour des sécurisations de routes (fermeture du Cians notamment). Or, certaines communes, notamment de la basse vallée de l'Estéron aurait eu besoin de la présence des forces de l'ordre afin de couper à la circulation certaines routes. Elles ont dû accueillir des dizaines de naufragés de la route à cause d'éboulements et de glissements de terrain. Certains naufragés ont dû réaliser le trajet à pied de leur voiture jusqu'au village. Selon elles, une fermeture préventive de certaines routes, notamment à partir de Plan du Var aurait été judicieux.

La gestion de la crise au niveau communal

Sur les 21 communes qui ont répondu au questionnaire, 16 d'entre elles sont dotées d'un Plan communal de sauvegarde (PCS) (2 communes n'ont pas répondu à cette question). Les autres communes ont soit un PCS en cours d'élaboration, soit ne voit pas l'intérêt d'un tel document.

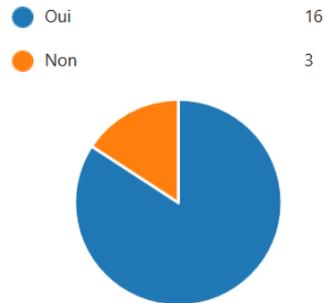


Figure 8 - Communes dotées d'un PCS

Néanmoins, pour les communes dotées d'un PCS, seulement trois d'entre elles ont trouvé le PCS utile pendant la gestion de cet événement (9 communes n'ont pas été impactées par la tempête et n'ont donc pas activé leur PCS). Pour certaines communes dotées d'un PCS, celui-ci n'était pas à jour : les personnes identifiées dans l'organigramme de crise ne sont plus les mêmes par exemple. Ceci est notamment dû au fait que les élections municipales avaient eu lieu 3 mois avant. Sur Alpes d'Azur, un tiers des équipes municipales ont changé. Les nouvelles municipalités n'ont pas eu le temps de mettre à jour les organigrammes de crise. De plus, certaines nouvelles équipes ne savent pas ce qu'était qu'un PCS à quoi il servait. Ainsi, beaucoup de communes ont géré la crise sans document.

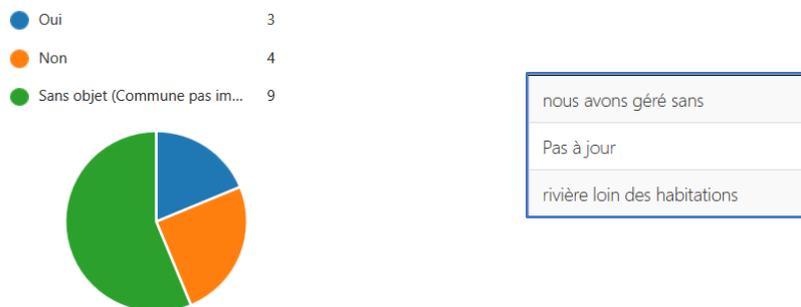


Figure 9 - Utilité du PCS pour gérer la crise du 2-3 octobre

Cinq communes ont dû accueillir des personnes sinistrées ou des naufragés de la route. Au moins trois d'entre elles ont ouvert des centres d'accueil et de regroupement de la population (CARE), généralement à la salle des fêtes ou à l'école. Certains naufragés ont été accueillis chez l'habitant, dans des chambres d'hôtes ou des logements communaux.

Trois communes ont dû faire évacuer des personnes : Aiglun a dû évacuer le quartier des Launes de manière préventive au vu de la crue de l'Estéron (finalement ce quartier n'a pas été impacté) ; le quartier Ciapera à Malaussène a dû être évacué par les pompiers. Les sinistrés ont été logés temporairement dans la salle des mariages de Puget-Théniers. Pour ces deux communes cela représente environ 35 personnes évacuées. Également à la Penne, village qui n'a pas

logements mis à leur disposition, enregistrement de leur nom prénom n°tél pour suivi et COVID, restauration, prêt de téléphone pour avertir les familles, distributions d'eau potable aux sinistrés et habitants de la commune.
Salle de sport et salle des mariages - 29 personnes ont été accueillis sur la commune de Puget-Théniers avec assistance logistique
Installation de huit lits sous le chapiteau avec couvertures de survie. Restauration à l'épicerie et au Restaurant d'Ascros

subi de dégâts, 2 randonneurs ont dû passer la nuit sur place car les routes été coupés et 4 administrés ont été recueillis par la commune.

Néanmoins, la plupart des accueils d'urgence ont dû être réalisés pour des naufragés de la route. Certains d'entre eux ont dû abandonner leur véhicule pour trouver refuge, à pied, dans les villages perchés (c'est le cas à Massoins par exemple).

Au total, il est estimé entre 70 et 100 naufragés de la route accueillies dans les communes suivantes : Ascros, Massoins, Pierrefeu, Puget-Théniers, Revest les Roches et Toudon.

Les problèmes de communication pendant et après la crise

Les réseaux de téléphonie et d'internet ont été coupés dès le vendredi matin pour certaines communes, dès l'après-midi pour les autres, sur une majorité du territoire Alpes d'Azur.



Figure 10 - Coupure des réseaux de communication dans les communes

Les coupures dépendaient des opérateurs et de leur couverture sur chaque commune et étaient très disparates en fonction des secteurs. Par exemple :

- A Ascros : les lignes fixes ne fonctionnaient plus mais les téléphones portables dont l'opérateur était SFR ou Bouygues fonctionnaient. La commune n'avait pas internet.
- A Massoins, seuls les portables avec l'opérateur Bouygues fonctionnaient. La commune n'avait pas internet
- A Pierrefeu, la commune a toujours eu Internet

quelques jours
5 jours
72 HEURES
8 jours
5 jours
TEMPS TRES VARIABLE
4 jours
1 semaine
5 jours
12h
Du 02/10 au 08/10 soit 6 jours

Sur quelques communes du territoire, dont Puget-Théniers, seules les lignes fixes analogiques fonctionnaient toujours. Un des problèmes identifiés est la suppression définitive de ces lignes, prévue en 2021.

Les réseaux de communication ont mis, en moyenne et selon les communes, entre 3 et 8 jours pour être rétablis.

Selon le retour d'expérience des maires, le manque de communication a vraiment fait défaut, que ce soit pour l'alerte des administrés, les contacts avec les autres structures extérieures et la remontée des besoins, mais également pour la mise en place effective du poste de commandement communal prévu dans le PCS.

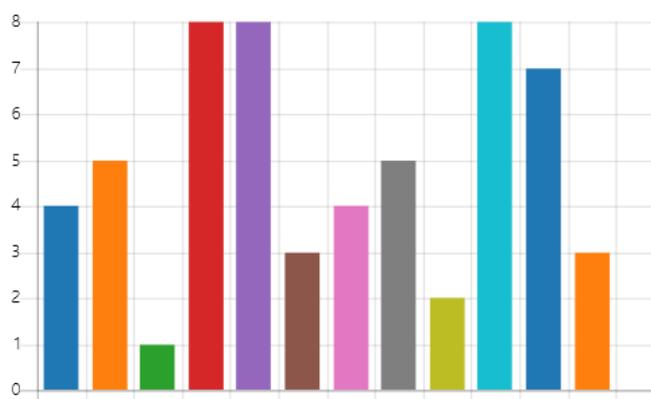
LA GESTION POST-INTEMPERIE

Le recensement des dommages

Les communes du territoire d'Alpes d'Azur ont été considérablement impactées par la tempête Alex. Les premiers chiffres (hors coûts sur les habitations) font état de 5 millions d'euros de dommages.

Les routes ont été particulièrement touchées : tout le territoire d'Alpes d'Azur a été enclavé pendant près de 20h (entre 17h le 02.10 et 12h le 03.10). A cela s'ajoute les coupures de réseaux de communication – téléphonie et internet – qui ont favorisé le sentiment d'isolement des communes (cf. chapitre suivant).

● Personnes évacuées de leur lie...	4
● Dégâts sur maisons individuell...	5
● Destruction de maisons indivi...	1
● Coupure de routes	8
● Dégâts importants sur les rout...	8
● Dégâts sur bâtiments publics	3
● Dégâts sur équipements publics	4
● Dégâts sur le réseau d'eau	5
● Dégâts sur le réseau d'assainis...	2
● Coupure de téléphonies	8
● Coupure d'internet	7
● Coupure d'électricité	3



Communes	Dommages	Actions
Aiglun	Pont des Launes endommagé	- Envoi d'experts sur place
Ascros	<ul style="list-style-type: none"> - Effondrement de plusieurs routes et chemins communaux - Routes privées dont Champ de Rousset et quartier Louges - Route agricole : effondrement de la partie aval de la route en 5 endroits 	- Routes sécurisés : balisage + limitation tonnage. En attente de travaux de confortement
Cuébris	<ul style="list-style-type: none"> - Route communale en partie effondrée sur 25m linéaires. La route dessert le lotissement Côte d'Azur Habitat (12 maisons) - Rivière du Riou a débordé et a modifié son lit. Chemins ont été touchés. - Dégâts sur des terrains privés (murs, propriétés hors habitation) 	- Intervention du SMIAGE pour recalibrer le Riou et réaliser une piste temporaire d'accès aux habitations
Malaussène	<ul style="list-style-type: none"> - Lave torrentielle au quartier Ciapera, sur 3 vallons dont le vallon du Ciaminier : 4 maisons ensevelies + autres maisons et propriétés partiellement impactées. - Eboulements et glissements dans la Mescla : route et voie ferrée en partie détruites - Route pour monter au village : chutes d'arbres et glissement de terrain - Route du cimetière détruite par coulée de boue et de pierres. 2 véhicules écrasés sur le parking et une habitation touchée - Plus d'eau potable 	<ul style="list-style-type: none"> - Evacuation des habitants des quartiers - Opérations de déblaiements en cours 48h après par CD06 et SDIS - Route du village rapidement remise en service - Mise en sécurité par fermeture de la route. Assurance prend la main sur l'habitation - Intervention de la REEAM et acheminement de bouteilles d'eau
Massoins	<ul style="list-style-type: none"> - Isolement du village suite éboulements à Villars et à Tournefort : RD 26 vers Tournefort : 7 éboulements ; RD 26 vers Villars sur Var : 2 éboulements ; RD 126 vers Malaussène : 1 éboulement - Canal d'eau non potable entièrement emporté par une coulée de boue - Chemin Vignal : effondrement en amont de la route 	- Route de Tournefort rouverte après 48h par CD06/MNCA : route vers Malaussène rouverte au bout de 4 jours

	<ul style="list-style-type: none"> - La Gloriette s'est écartée de son lit et a provoqué un glissement de terrain sur tout le flanc gauche du village - Pompe de relevage engloutie - Murs de jardins impactés - Stade multisport : infiltration d'eau en souterrain 	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention de la REEAM
Puget-Théniers	<ul style="list-style-type: none"> - Glissement de terrain sur le quartier de la Coste, au niveau du château d'eau : canalisation d'eau potable endommagée 	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention de la REEAM pour fermeture vanne - Accueil des naufragés de la route et des sinistrés de Malaussène à la salle des délibérations
Pierrefeu	<ul style="list-style-type: none"> - 2 glissements de terrain autour de deux maisons : une à Scordiglaus, l'autre route de Gilettes. De plus, beaucoup d'éboulements et de vallons qui ont débordés sur des terrains privés - 20-30 inondations de caves - Glissements sur la RD 17 vers Gilettes (Scordiglaus). Erosion très avancée et active de la RD. + 2e point au niveau de la DropZone (partiellement détruite) - RD 217 vers le village effondrée sur 2 mètres + buse bouchée à déboucher d'urgence - Vallon du Scordiglaus bouché et a débordé (buses halle) : glissement de terrain et coulée de boue - Vallon du Villars : bouché par coulée de boue - Vallon Les Braglias : bouché par coulée de boue et affaissement de l'ouvrage - Chemins communaux : Les Castels, chemin du Cluot, chemin des Mortissons partiellement effondrés - Piste DFCI secteur Content : a subi de nombreux dommages. De plus, elle envoie toute l'eau de ruissellement chez un particulier 	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention d'un expert géologue - RD 17 dégagée très rapidement mais besoin de travaux de confortement - Intervention SMIAGE

	<ul style="list-style-type: none"> - Piste DFCI secteur Uesti : 5 points problématiques : 1 au niveau du bassin DFCI "Le Lac", 2 au niveau du vallon, 2 vers Peira Longa. Le bassin et de nombreuses buses détruites, la piste a été en partie emportée sur 2 points - Piste DFCI secteur Planet au niveau de l'entrée de la piste côté Piste de l'Uesti - Piste d'accès à la STEP en partie comblée 	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention REEAM
<p>Revest les Roches</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Route communale de la Fuont d'audi en cours d'effondrement (tient avec du goudron - dessert la station de pompage d'eau) + route communale de la Bouisse emportée à 15 m de la station - 22 habitations ont fait une déclaration CatNat a des degrés divers (dommages sur la toiture, les murs de soutènement...) - Plus d'eau potable. A fait appel au COD pour avoir des jerricanes d'eau potable - Lavoir communal fragilisé, apparition de fissures - Glissement sur la route de Véoliou : glissement a eu lieu sur la commune de Revest, une maison avec une personne âgée enclavée sur la commune de Tourette. Commune de Revest est intervenue sur une route privée sur la commune voisine, en urgence 	
<p>Roquesteron</p>	<ul style="list-style-type: none"> - RD17 Quartier Chabauda : glissements de terrain, les travaux suite aux intempéries de 2019 venaient d'être réalisés, tout est parti - Quartier du Riou isolé, route détruite. Débordements de la rivière le Riou - 1maison impactées avec 50cm de boue - 1 bloc tombé sur la STEP, en partie détruite - Risque d'écroulement au-dessus du camping - RD17 : vallon a inondé la route : route affaissée, pont détérioré. Expert judiciaire mandaté par particulier 	<ul style="list-style-type: none"> - RD et accès rapidement remis en service par SDA et Force 06 (Moins de 24h). Besoin de travaux de confortement - Intervention par le SMIAGE - Intervention en cours par la REEAM

<p>Toudon</p>	<ul style="list-style-type: none"> - STEP impactée en partie. Peur que le terrain d'assise de la STEP soit fragilisé - Ecoulement de boue et infiltration d'eau dans les maisons, notamment hameau de Vescous - Maisons isolées à Vescous et Vers l'Issart Soubran (D117). - RD 117 : rocher menaçant la RD117 et soutenant la RD27 - Bassin de Vescous : Adduction d'eau du bassin arrachée, production d'eau potable stoppée durant une semaine - Piste des combes bloquée - Route du Mont Vial : chute de blocs et coulées de boue - Gandalet : chemin GR à refaire - RD 27 : nombreux dégâts avant et après le village - Bassin de la route de la Comba : buse d'évacuation des eaux pluviales bouchée. - Route de la Comba : grosse coulée de boue avec obstruction de 2 vallons, filet de protection rompu, chemin communal éboulé, chemin de la tranquillité effondré, toit logis communal endommagé - Route du bas village : coulées à dégager afin de désenclaver le parking du quartier vers l'iéra (coulée provient du terrain d'un particulier - Vers l'iéra : buse d'évacuation d'eau pluviale à déboucher - La Ciaveline : hydrant endommagé suite chutes de pierres 	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention en cours par la REEAM - Intervention en cours par la REEAM - Travaux d'urgence réalisés mais besoin de travaux pérenne - RD dégagée rapidement mais besoin de travaux de confortement pérennes
<p>Touët sur Var</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Passerelle communale déstabilisée par la crue du Var 	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic et chiffrage pour consolidation des piles réalisés
<p>Tourette du Château</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dommages sur la STEP et sa route d'accès - Route communale en partie effondrée qui dessert 1 habitation - Vallons engravés ont débordé 	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention en cours par la REEAM - Devis réalisé - Désencombrement d'urgence effectué. Besoin d'études complémentaires

	<ul style="list-style-type: none"> - Isolement de 5 maisons 	<ul style="list-style-type: none"> - Désenclavement réalisé
Villars sur Var	<ul style="list-style-type: none"> - Glissements de terrain sur la route montant au village depuis la 6202 - Glissements sur la route entre Villars et Massoins - Eboulements sur la route de Thiéry, au niveau de l'oratoire - Eau potable souillée sur la commune - Plateau du Savel : affaissement généralisé. L'agriculteur en-dessous a subi des dommages - 4 maisons exposées quartiers l'Airette/Chaudanne : déstabilisation d'un talus + 2 rochers ne tiennent pas - murs effondrés sur propriétés privées (hors habitation) + coulées de boue dans certaines habitations - Vallons engravés et ont débordé sur la RD26 + 2 au niveau de la gare + vallon des gravières 	<ul style="list-style-type: none"> - dégagée très rapidement (moins de 24h) - Route dégagée, besoin de travaux pérennes sur les vallons - Route dégagée très rapidement (moins de 24h) - Intervention REEAM - Arrêté de mise en péril sur 2 habitations en attendant travaux de sécurisation
Global	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de réseaux téléphoniques ni Internet. Seules les lignes fixes PTT fonctionnaient - Isolement du moyen et haut Var suite coupures de routes : 6202 à Malaussène, Tinée, RD17 - Problèmes de ravitaillement des supermarchés et restaurants (Mescla fermée, limites de tonnage sur l'Estéron) : Vival à Villars, Carrefour à Puget 	
CC Alpes d'Azur		<ul style="list-style-type: none"> Prise en charge des personnes sinistrées. Ré-hébergement temporaire puis long terme des sinistrés : coordination avec les communes pour trouver des logements

L'enclavement des communes d'Alpes d'Azur

Comme il a été dit précédemment, les plus gros impacts de la tempête Alex sur les Alpes d'Azur furent au niveau des routes, communales et départementales.

En effet, à partir de 17h le 02 octobre, et jusqu'au lendemain 12h, le moyen Var et le haut-Var étaient enclavés. A la suite de nombreux éboulements qui ont détruits une partie de la route, les gorges de la Mescla reliant Nice et le haut-pays étaient fermés. Les routes qui généralement sont utilisées pour les dérivations, la RD 17 dans l'Estéron qui rejoint Puget-Théniers et Nice en passant par le col Saint-Raphaël et la RM 2205 qui passe par la Tinée étaient également coupées. La route de Saint-Auban était également fermée. La seule possibilité pour rejoindre la côte était de passer par Castellane (04) puis par Grasse. A titre d'exemple, au lieu de mettre 50min entre l'aéroport de Nice et Puget-Théniers, il fallait compter 2h45min.

Néanmoins, à une échelle plus infra, certaines communes se sont retrouvées totalement enclavées pour une durée plus ou moins longues. C'est le cas des villages de Malaussène, Massoins, Thiéry et Villars-sur-Var qui n'ont été enclavés que quelques heures, le temps pour les forces de sécurité civile, notamment la Force 06, d'enlever les arbres et les éboulements.

Cependant, ce travail fut de longue haleine du côté de l'Estéron. A la suite d'un travail de recensement des coupures de routes dans l'Estéron, le Pôle Alpin des Risques Naturels (PARN) a pu identifier 48 coupures sur les communes de l'Estéron (cf. carte et tableau ci-dessous), y compris à Gilette.

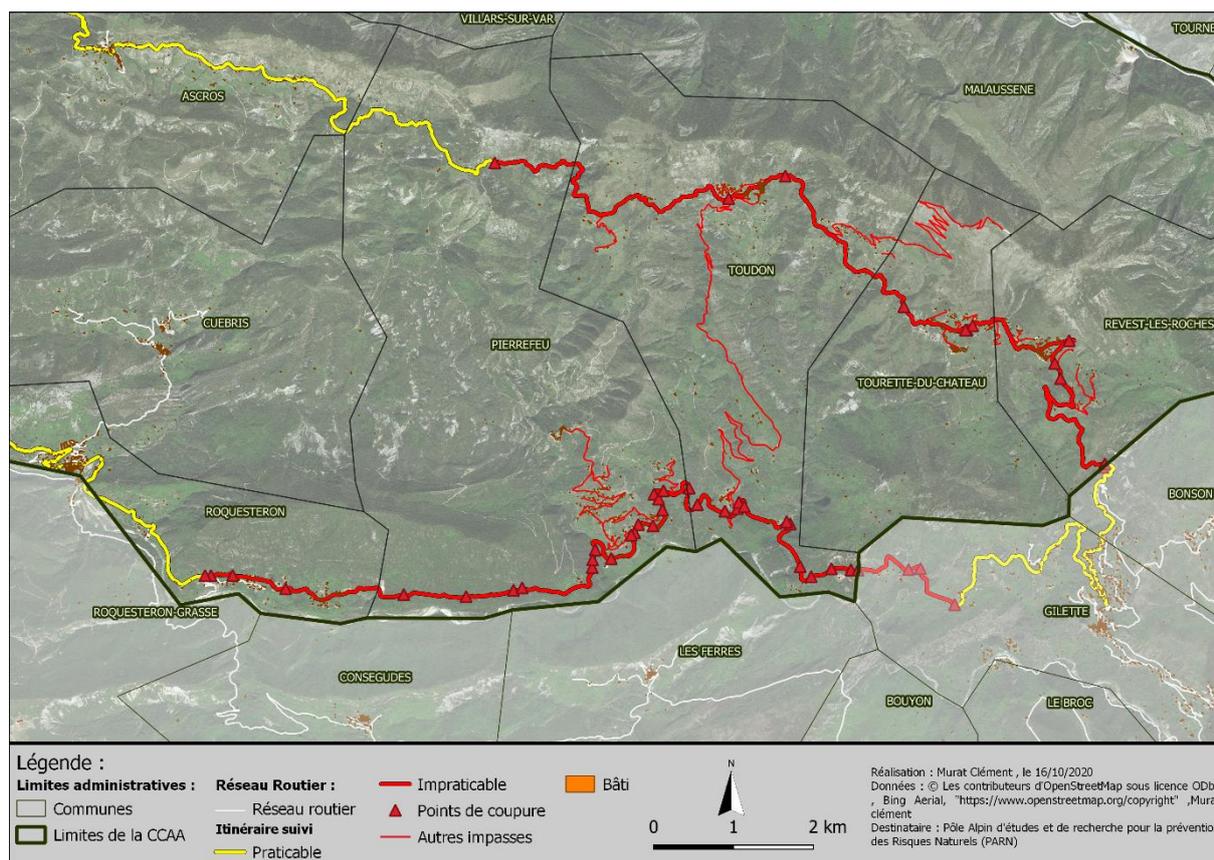


Figure 11 - Enclavement provoqué par la tempête Alex sur les communes de l'Estéron (PARN, 2020)

Les communes de Toudon et de Pierrefeu ont été les plus impactées avec respectivement 15 et 17 coupures de routes recensées, soit une coupure tous les 300m pour Toudon et tous les 360 m pour Pierrefeu.

Le nombre de points de coupures, couplé aux photos de terrains et aux analyses avant/après réalisées par le PARN, permet de comprendre assez facilement le nombre important de naufragés de la route s'étant retrouvés bloqués en plein trajet ou dans les villages enclavés.

SOLIDARITE :

De manière globale, les communes questionnées, soit par le questionnaire mis en ligne soit par les entretiens sur place, ont identifié une grande solidarité à toutes les strates du territoire.

En premier abord, le Maire a pu s'appuyer sur son conseil municipal pour gérer la crise, même si un certain nombre d'élus municipaux sont restés bloqués sur la Côte.

Pendant et après la tempête, le cabinet du Président du Département a appelé toutes les communes, plusieurs fois, afin d'identifier des besoins particuliers.

Le conseil municipal
la Municipalité
RAS
Elus uniquement
employés de la commune la secrétaire de marie et l'office de tourisme
Les Sapeurs-Pompiers, les élus, les bénévoles, les employés communaux
Membres du conseil municipal, agents communaux, volontaires
Maire, première adjointe, habitants dans leur ensemble qui ont écouté les consignes données même si parfois certains étaient dubitatifs et incrédules.

J'ai demandé aux communes impactées si nous pouvions apporter notre aide. Nous avons envoyer notre agent d'entretien sur la commune de Malaussène
aide au village voisin Malausenne pour ravitaillement en eau potable
soutien d urgence
Pour la gestion des sinistrés recueillis sur la commune
proposition de logements et mise a disposition emplyés communaux
Mise a disposition d'un point de ravitaillement en eau et d'un local avec douche. Propositions de mise a disposition de véhicules et personnels (non utilisé)
Téléphonique (quand réseau)

● Oui 7
● Non 5



Figure 12 - Prise de contact entre communes

Également, un lien assez fort c'est développé entre les communes. Certaines d'entre elles qui ont été épargnées par la tempête ont mis à disposition des moyens humains et matériels. Le tableau ci-dessous recense la nature des aides

apportées aux communes sinistrées.

De façon éparse, les liens ont également existé avec les entreprises locales, notamment les agriculteurs ou les entreprises de BTP qui avaient des moyens matériels à mettre à disposition.

Enfin, une grande solidarité s'est développée au sein des villages : tous les habitants ont aidé d'une façon ou d'une autre : préparation de repas pour les naufragés de la routes, hébergements d'urgence, nettoyage aux lendemains de la tempête. Néanmoins, et au vu de l'engouement de la population à venir en aide, qu'une seule commune a structuré cette aide en mettant en place une liste des bénévoles pour gérer le poste-intempérie.

PROPOSITION D'AMÉLIORATIONS :

A la suite de la rencontre avec les communes sinistrées d'Alpes d'Azur et du retour des communes par le questionnaire numérique, des améliorations à la gestion de la crise et de l'après-crise peuvent être proposées dans les court, moyen et long termes. En parallèle, une stratégie intercommunale de soutien et de solidarité pourra être mise en place, avec, en coordinateur, la communauté de communes Alpes d'Azur.

L'accompagnement des communes, que ce soit en termes administratifs et techniques pourra être réalisé sur les court et moyen termes, en fonction des communes volontaires.

La préparation à une nouvelle crise, notamment par l'acquisition et la mise en place de matériels spécifiques au sein de chaque commune pourra quant à elle se réaliser sur les moyen et long termes.

Enfin, afin de s'assurer de l'efficacité des différents dispositifs mis en place, au niveau communal ou intercommunal, des exercices de gestion de crise pourront avoir lieu, de manière périodique et multiniveaux, sur l'ensemble des temps de travail.

Relai des alertes

1 – Mettre à jour les coordonnées sur la plateforme WikiPredict afin d'être prévenu par Predict Services en cas de phénomène météorologique

2 - Identifier pour chaque commune plusieurs moyens d'alerter ses populations, notamment les écarts (système d'appel ou d'envoi de SMS en masse, porte à porte notamment pour la population la plus sensible). Un seul moyen ne suffit pas, le tocsin n'est pas une bonne solution

=> Travail de fond pour les 34 communes : intégrer tous les systèmes d'alerte dans le PCS ; identifier des responsables de l'alerte au niveau communal.

=> Le SMIAGE va proposer à l'ensemble des communes de la CCAA un déploiement et un accompagnement spécifique pour la mise en place de leur outil GEDICOM. Le SMIAGE continuera à prendre en charge les coûts annuels et d'envois, dès lors qu'il s'agit d'envois liés aux crises et aux risques naturels (intempéries, canicule, risque sanitaire lié à une coupure d'eau...). A l'heure actuelle, 12 communes d'Alpes d'Azur sont dotées du système. Seule 1 commune l'a utilisée pendant en amont de l'événement. Il sera nécessaire d'identifier celles qui n'ont pas pu l'utiliser lors de la tempête Alex et les accompagner dans la recherche d'efficacité du dispositif.

L'objectif est d'identifier le nombre de communes volontaires d'ici la fin du mois de novembre 2020 afin d'avoir un chiffre précis des communes (en fonction du nombre d'habitants) pour la fin de l'année. Le déploiement opérationnel se ferait au premier semestre 2021, les formations et l'identification des scénarii inclus. Le but principal est que chaque commune puisse disposer d'un dispositif d'alerte de masse opérationnel d'ici la prochaine période à risque (octobre 2021).

Communication de crise et de post-crise

1 - S'assurer que chaque commune est une ligne fixe analogique

2 - En cas de panne des télécommunications, envisager l'achat de téléphone satellitaires pour les 34 communes

=> Se renseigner des coûts d'achat et d'abonnement, les types de dispositifs

=> In fine, prévoir la formation des référents communaux à l'utilisation des téléphones

3 - A l'intérieur des communes, envisager la mise en place de talkies-walkies d'une portée de plusieurs kilomètres pour favoriser la communication entre le village centre et les écarts

=> Se renseigner sur les coûts d'achat et les modalités des talkies : portée, utilisation, nombre par commune

Améliorer la gestion des crises

1 - Accompagner les communes à la réalisation ou la mise à jour de plans communaux de sauvegarde

2 - Mettre à jour les organigrammes de crise des communes afin d'identifier des responsables d'accueil des populations, des centres d'hébergement et les questions logistiques

=> travail de fond à réaliser avec les communes

3 – Réaliser un travail de recensement des besoins des communes en termes de matériels : Proposition d'un kit de crise

=> Nécessité de centraliser ces besoins auprès de l'intercommunalité qui aura un regard d'ensemble et pourra par la même réaliser un groupement de commande

=> Identifier l'échelle de déploiement des kits d'urgence : supra-communal, communal, infra-communal

Le kit de crise (liste non exhaustive) :

- | | |
|------------------------------------|--|
| - Groupe électrogène | - kit d'hygiène (gel douche, shampoing, dentifrice, brosse à dents, savon) |
| - malle/cantine | - bombonne de gaz + réchaud |
| - talkies walkies | - lampe dynamo ou lampe torche |
| - mégaphone ? | - cordes |
| - tapis de sol | - chauffage |
| - sacs de couchage | - trousse de premiers secours |
| - couvertures de survie | - pastille de purification d'eau |
| - radio solaire ou à piles + piles | |

Rôle de la CC Alpes d'Azur dans la gestion de crise et de l'après-crise

La CC Alpes d'Azur pourrait avoir un rôle de conseil et de coordonnateur auprès des maires dans le besoin et d'aide dans l'organisation de ces missions post-crise.

Elle pourrait ainsi intervenir de façon multiple à plusieurs niveaux :

- Préparation à la crise :

1 - Identification des besoins des communes en termes de communication (téléphones satellitaires, talkies-walkies) en vue d'un potentiel groupement de commande

2 - Accompagnement des communes dans l'amélioration de leur document de crise

3 – Mise en place de simulations de crise à l'échelle des conseils municipaux avec le SDIS 06 (Module IMPACT) et d'exercices de gestion de crise avec le SMiAGE Maralpin

- Gestion de crise :

- 1 - Créations de cartes communales A3 avec zooms sur les quartiers à destination des 34 communes
- 2 - Recueil des éléments législatifs et administratifs de base : prise en charge des réfugiés par l'Etat, alimentation en eau potable/denrées alimentaires, procédure d'arrêté Catastrophe Naturelle, etc.
- 3 - Capitalisation de l'ensemble des centres d'hébergement d'urgence par commune avec identification des référents par commune et de la logistique associée
- 4 – Capitalisation des moyens humains et matériels présents sur les communes en vue d'une potentielle solidarité supra-communale à mettre en œuvre

- Gestion de l'après-crise :

- 1 - Recensement des besoins par commune : le cas échéant, la communauté de communes pourrait réaliser des groupements de commande pour le compte des communes (médicaments, approvisionnement, logistique)
- 2 - Aide à l'hébergement plus ou moins temporaire des sinistrés : coordination entre les différentes communes d'accueil
- 3 - Connaissance intercommunale des fermetures de routes, des passages ouverts et des déviations mises en place
- 4 – Recensement des dommages et des besoins des communes sinistrées : appui juridique, demande d'expertise... la communauté de communes pourra, le cas échéant, faire le lien avec la Préfecture